

Chers parents, chers joueurs et joueuses,

Voici la période des inscriptions et ses modalités d'affiliation pour la saison 2026-2027 :

Catégories	Ancien joueur	Facultatif			
(Pack = tenue domicile + tenue déplacement + sweat)		Sac joueur	Sac gardien	Training	TOTAL
U7 (2020) U9 (2018-2019)	250€ Pack de match et assurance comprise	30€ ☐	40€ ☐	40€ ☐	
U11 (2016-2017) U13 (2014-2015) U15 (2012-2013) U17 (2010-2011) U19-23 (2004-2005-2006-2007-2008-2009)	270€ Pack de match et assurance comprise	30€ ☐	40€ ☐	40€ ☐	
Provinciaux et Dames	200€ Pack de match et assurance comprise	30€ ☐	40€ ☐	40€ ☐	
Académie des gardiens	Gratuit (pour les joueurs du club) 180€ (la saison) 100€ (la demi-saison)				

Versement de la cotisation avant le 30/06/26 = réduction de 5%

Académie spécifique **NGSEVEN** Tel : 0483/44.40.48

Vous ou votre enfant souhaitez développer et affiner votre technique ? Faites appel à Noa Goffin, joueur évoluant en division nationale depuis plus de 7 ans !

La cotisation comprend l'affiliation à la Fédération B.F.A, l'assurance, le pack de match, les entraînements, les matchs, les frais d'arbitrage.

Le délai de réception des équipements varie entre 8 à 10 semaines, ne tardez donc pas !

Nous vous invitons à verser la cotisation sur le compte ING ouvert au nom du « MFC REAL FRASNES »

IBAN **BE77 3770 5294 3142** avec la communication : NOM + PRENOM DU JOUEUR + CATEGORIE

ATTENTION !!!

- Il est impératif de vous présenter à une permanence d'inscription ou de prendre rendez-vous au 0485/07.14.95, muni(e) de la carte d'identité du joueur.
- L'inscription ne sera validée et priorisée qu'après réception de la fiche d'inscription dûment complétée ET du paiement de la cotisation.

Certaines mutuelles interviennent dans le remboursement des frais d'une activité sportive. N'hésitez pas à nous donner le document que nous complèterons.

Un joueur non en règle de cotisation ne pourra pas participer aux matchs. Après le 30 septembre, il se verra, également, refuser l'accès aux entraînements et ce pour des raisons d'assurance et de responsabilités.

Chaque joueur qui réalisera une action de mécénat en apportant au club un sponsor d'un montant minimum de 800€ HTVA, verra sa cotisation offerte.

Bonne saison !

Le comité